

Les règles de visite s'assouplissent à l'hôpital d'Issoudun

Dès ce 5 juin, il sera plus simple de rendre visite à un proche au centre hospitalier d'Issoudun (Indre) : plus besoin de prendre rendez-vous pour rendre visite à un proche à l'hôpital. Et dès le 15 juin, les visites en chambres sont de nouveau autorisées dans les Ehpad du groupement hospitalier.



Les visites à l'hôpital d'Issoudun se font sans rendez-vous dès le 5 juin et le 15, elles pourront se faire en chambre dans les Ehpad liés à l'établissement. © Maxppp - Jean François Ottonello

Un assouplissement que les familles attendaient avec impatience. A partir du 5 juin, il sera désormais possible de rendre visite à deux et sans rendez-vous à un proche hospitalisé à l'hôpital d'Issoudun. Le 15 juin, c'est le retour des visites en chambres pour les familles des résidents d'Ehpad du groupement.

Les changements date par date

- **5 juin** : Visites en chambres autorisées de 14h à 18h sans rendez-vous limitées à deux visiteurs par chambre dans les services des soins de suite Polyvalents et Gériatriques, de Médecine Physique et Réadaptation, de Médecine Aigue Gériatrique et de Médecine Polyvalente.
- **14 juin** : Visites en chambres autorisées en Unité de soin longue durée sans rendez-vous de 14h à 17h30, limitées à deux visiteurs par patient.
- **15 juin** : Visites en chambres autorisées en EHPAD sans rendez-vous de 15h à 18h, limitée à deux visiteurs par résident.

Rappelons qu'il est impératif de respecter les gestes barrière, le masque est toujours obligatoire.